

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 15 JANVIER 2001

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 17

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN,
GOETZ, ISEL, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : néant

DEL. N° 05/2001

**OBJET : MISSION DE DIAGNOSTIC DE LA MAISON FORESTIERE DU FLECKENSTEIN
AVENANT N° 1 AU MARCHÉ NEGOCIE DE MAITRISE D'OEUVRE**

- VU la délibération du 28 juin 1999 du Conseil Communautaire approuvant le projet de réalisation et de financement du pôle des générations futures (centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein)
- VU la délibération du 17 avril 2000 du Bureau attribuant le marché négocié de maîtrise d'oeuvre à la SARL d'Architecture NOVEMBRE de Paris, dont le montant global des honoraires (tranche ferme et tranches conditionnelles) est fixé à 2 180 000 F H. T. pour un coût d'objectif du projet de 15 800 000 F H. T. ;
- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

. approuve l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 48 000 F H. T., soit 57 408 F TTC (7 317,55 E HT ou 8 751,79 E TTC) ;

. autorise le Président à signer l'avenant au marché précité et tous documents y afférents.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 16 janvier 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL